

Question écrite du 18 mai 2011 de M. Georges Breguet: «Les territoires du MEG et du MAH ou comment répartir les champs d'étude de ces deux institutions».

A l'heure des projets d'agrandissement du Musée d'ethnographie de Genève (MEG) (en cours) et du Musée d'art et d'histoire (MAH) (en projet), la nomination assez récente de leurs directeurs, tout concourt à pouvoir imaginer une répartition claire et publique des champs d'étude (géographiques, archéologiques, historiques, artistiques), des compétences et des collections de ces deux institutions.

C'est pourquoi je pose la question au Conseil administratif: y a-t-il une définition claire et publique du travail respectif de ces deux institutions l'une par rapport à l'autre?